



# LES DÉCHETS VERTS EN PORTE À PORTE

Jours et horaires  
de mise sur  
la voie publique  
des déchets verts.



La collecte des déchets verts n'est pas assurée les jours fériés  
mais rattrapée le lendemain.  
La collecte se déroule de 12 h à 21 h.

Proville	Mardi	du 13 mars au 18 déc.
Neuville-Saint-Rémy	Mercredi	du 14 mars au 19 déc.
Iwuy	Mercredi	du 14 mars au 19 déc.
Masnières	Vendredi	du 16 mars au 21 déc.
Escaudœuvres	Jeudi	du 15 mars au 20 déc.
Fontaine-Notre-Dame	Jeudi	du 15 mars au 20 déc.
Raillencourt-Sainte-Olle	Jeudi	du 15 mars au 20 déc.
Noyelles-sur-Escaut	Vendredi	du 16 mars au 21 déc.
Niergnies	Lundi	du 12 mars au 17 déc.



**Merci d'utiliser  
des contenants spécifiques  
pour déchets verts  
et faciles à soulever !**  
Vos bacs ne sont pas vidés  
mécaniquement mais par des agents  
de collecte.

**Les branchages doivent  
être présentés liés en fagots  
longueur maximale 1 m.**

Attention, ne pas lier les fagots  
avec du fil de fer, fil électrique, plastique  
ou scotch. Utiliser de la ficelle ordinaire  
(elle se composte).

**Veillez à ce que le poids  
de votre contenant rempli  
de déchets verts  
soit inférieur à 25 kg.**

Les sacs en plastique, les bacs avec une  
ouverture rétrécie et les bacs réservés  
au tri ne seront pas collectés  
s'ils contiennent des déchets verts.



Poubelle avec 2  
poignées opposées,  
sans couvercle,  
maxi 100 litres.

## Le bon exemple



Un fagot de maximum 1 mètre,  
lié avec de la ficelle ordinaire ou du raffia naturel.

NE PAS METTRE ▼ NE PAS METTRE ▼ NE PAS METTRE ▼ NE PAS METTRE ▼ NE PAS METTRE



**La terre, le bois peint ou verni, les pots en terre,  
les souches d'arbres, les fagots supérieur à 0,5 m<sup>3</sup>  
et de longueur supérieur à 1,50 m,  
les liens en plastique ou en métal entourant les fagots.**  
Dans ce cas les bacs ne seront pas collectés.